université de BORDEAUX

Collège Sciences de la santé

PASSERELLES D'ACCES AUX ETUDES DE SANTE

Régies par : l'*arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme*

QUI ?

Cette procédure d'accès est réservée aux candidats :

1° Soit titulaires d'un diplôme suivant :

- diplôme conférant le grade de master à la date de sa délivrance *(article D. 612-34 du code de l'éducation)*

- diplômes suivants obtenus en France :
a) diplôme d'Etat de docteur en médecine ;
b) diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ;
c) diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire ;
d) diplôme d'Etat de sage-femme ;
e) diplôme d'Etat de docteur vétérinaire ;
f) diplôme national de doctorat ;
g) diplôme d'Etat d'auxiliaire médical sanctionnant au moins trois années d'études supérieures ;
h) brevet professionnel de préparateur en pharmacie ou diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière ou diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques de préparateur/ technicien en pharmacie uniquement pour les candidats qui déposent un dossier de candidature en vue de l'accès à la formation de pharmacie;

- titres suivants :
a) titre d'ingénieur diplômé ;
b) titre correspondant à la validation de 300 crédits européens, obtenu dans un autre Etat de l'Union européenne ou Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou dans la Confédération suisse ou dans la Principauté d'Andorre, répondant aux conditions posées par l'article D. 611-2 du code de l'éducation ;

- titre étranger de niveau doctorat (PhD) ;

2° soit disposer de la qualité d'ancien élève de l'une des écoles normales supérieures à condition d'avoir accompli deux années d'études et validé une première année de master

3° soit appartenir au corps des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et exercer ses activités d'enseignement dans une unité de formation et de recherche de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou dans une structure de formation en maïeutique

4° soit, en vue d'une admission dans une filière différente de leur filière d'origine, justifier de la validation, dans l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou dans la Confédération suisse ou dans la Principauté d'Andorre, de trois années d'études ou de 180 crédits européens dans une formation de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou de maïeutique.

Remarque : les candidatures ApofluxReo des étudiants ne disposant pas des conditions d'accès seront annulées

Comment ?

Dépôt de candidature dans ApofluxReo du 15 janvier au 15 mars 2024.

Vous devez ensuite finaliser votre candidature en déposant dans votre espace ApofluxReo les pièces justificatives suivantes :

Pour tous les candidats :

- **CV détaillé à partir de l'année d'obtention du baccalauréat**
- **Lettre de motivation** (1 page recto maximum)
- **Pièce d'identité**
- **Attestation sur l'honneur** (formulaire à compléter dans le dossier de candidature)
- **Diplôme du baccalauréat** ou équivalent
- **Tous les diplômes obtenus**
- **Diplôme ouvrant droit à candidature** (Attestation à compléter dans le dossier le candidature)
-

Et <u>selon la situation du candidat</u> (merci de ne pas ajouter le document si vous n'êtes pas concerné):

- Pour les **étudiants <u>en santé</u> français ou européens** (intra UE, EEE, Suisse ou Andorre) :
  - Document officiel attestant de la validation de 180 crédits ECTS (ou de 3années études en médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) ou à défaut les relevés de notes par année d'études supérieures faisant mention des crédits ECTS validés (ou supplément au diplôme)

- Pour les **diplômes validés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne toutes études sauf études de santé** (les diplômes validés en France ne sont pas concernés) :
  - Document officiel attestant de la validation de 300 crédits ECTS ou à défaut les relevés de notes par année d'études supérieures faisant mention des crédits ECTS validés (ou supplément au diplôme)

- Pour les **enseignants chercheurs**
  - Arrêté de nomination

- Pour les **étudiants en cours de validation du diplôme** ou de l'année d'étude ouvrant l'accès aux passerelles :
  - L'**attestation de l'établissement** d'origine précisant la date de validation du diplôme (devant être validé avant le 1er octobre 2024) devra être déposé (document à télécharger et à faire remplir)

- Pour les **étudiants étrangers** (hors UE, EEE, Suisse ou Andorre) le seul diplôme ouvrant droit à candidature doit être un titre de niveau doctorat (PHD)

Les documents écrits en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française effectuée par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou de la Confédération suisse ou de la Principauté d'Andorre.

Ces documents doivent être déposés au format PDF (attention si votre fichier contient plusieurs pages : il faut déposer un seul PDF de plusieurs pages par pièce demandée – Les zip ne sont pas autorisés).

Ci-dessous :
- Le tutoriel de dépôt de Pièces justificatives

université de BORDEAUX

Collège Sciences de la santé

TUTORIEL APOFLUX ETUDIANT
DEPOT DE PIECES JUSTIFICATIVES

A la fin de votre dépôt de vœu, vous devez confirmer et télécharger votre dossier de candidature puis déposer les pièces justificatives demandées au format PDF.

Pour cela vous devez

1. Cliquez sur [Confirmer votre candidature]

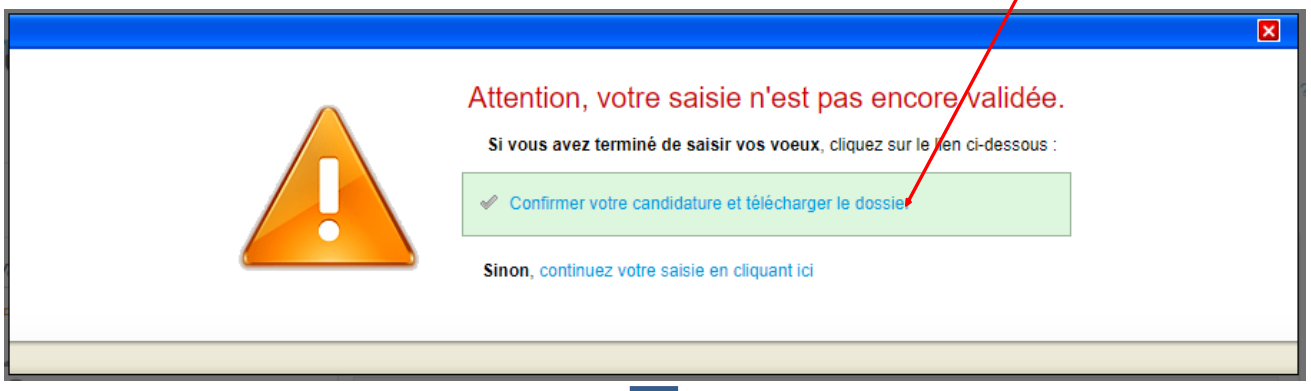

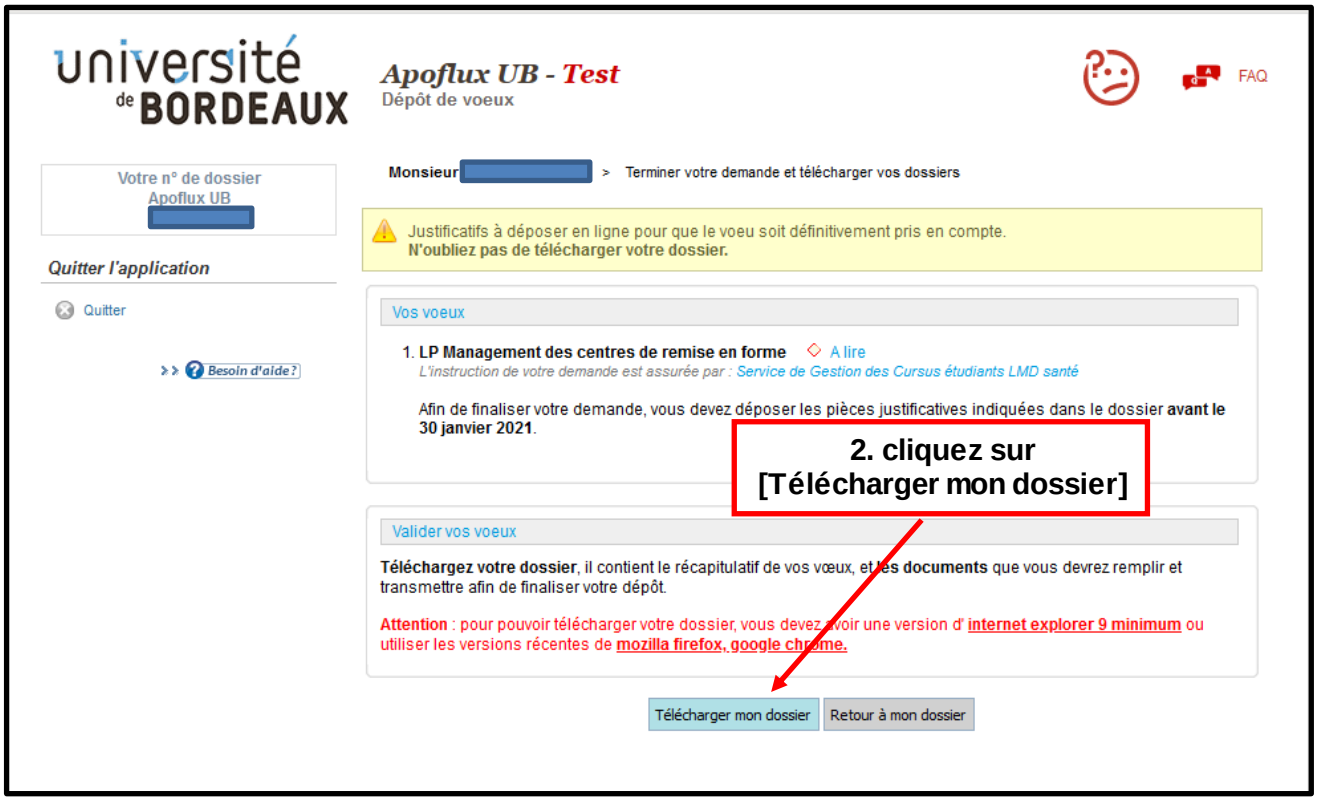

2. cliquez sur [Télécharger mon dossier]

3. Cliquez sur
[Déposer vos pièces justificatives]

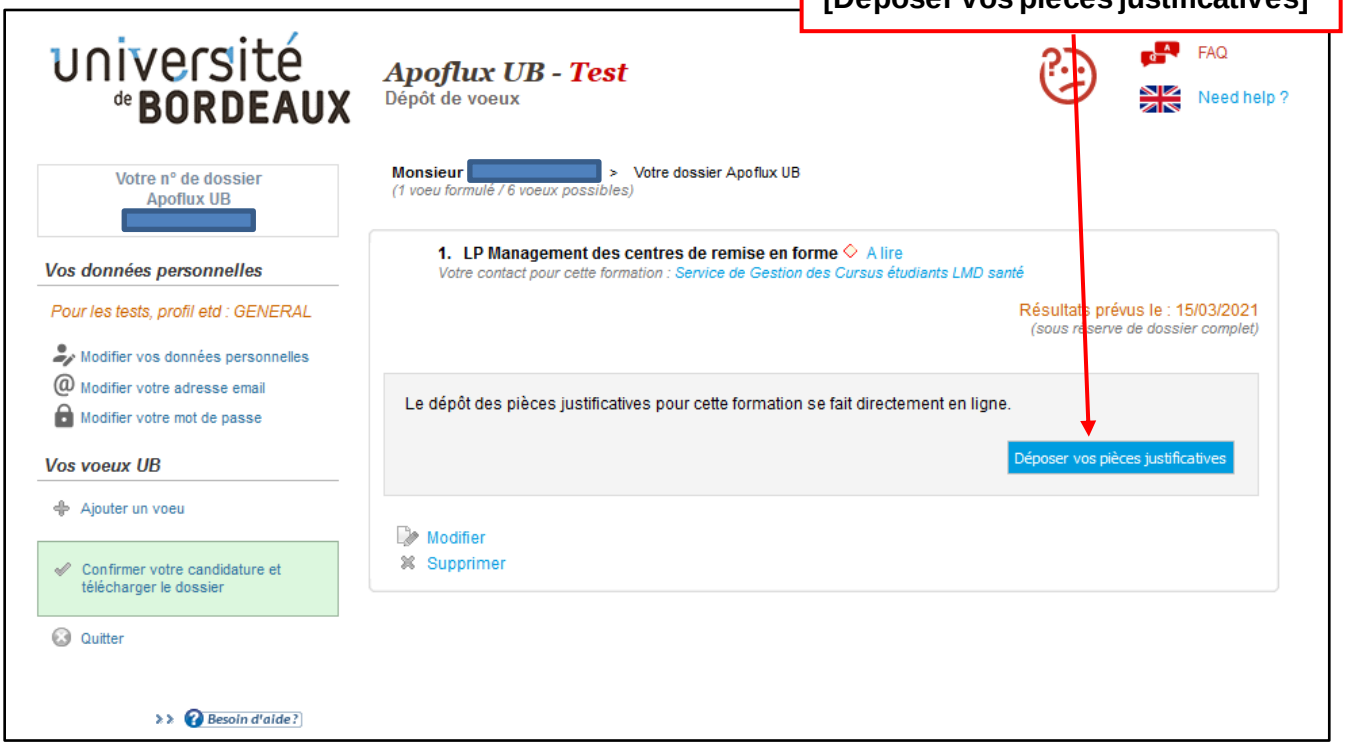

4. Cliquez sur
Le libellé d'une pièce

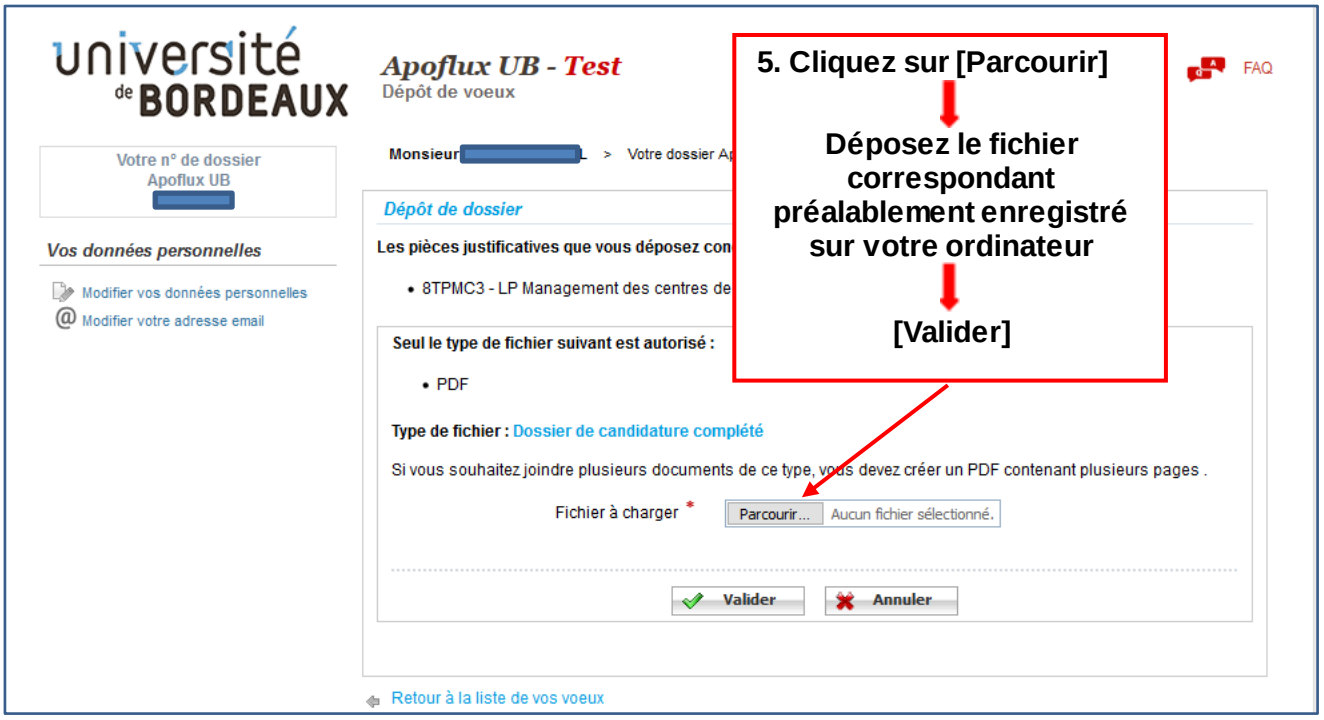

Si vous souhaitez regrouper plusieurs documents pour une même pièce (ex : dossier de candidature) vous pouvez déposer : soit un fichier PDF global (comportant plusieurs pages) ou un dossier compressé (ZIP, RAR, 7Z, etc…)

**si la pièce n'est pas conforme vous pouvez le remplacer par un nouveau fichier en cliquant sur le libellé de la pièce (voir 5)*

Vous avez déposé un vœu et obtenu un numéro Apoflux
Pour revenir dans votre dossier Apoflux depuis la page d'accueil
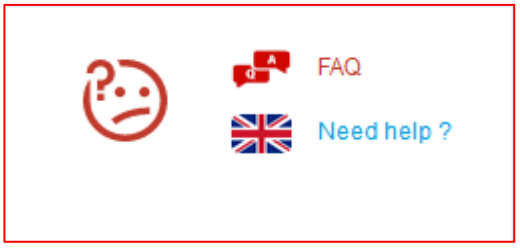
Vous pouvez également consulter la video dans l'aide disponible sur chaque page en haut à gauche de votre espace Apoflux